

MAI 2024

# Bulletin d'information du **PAYS BEAUME DROBIE** Guide éco-citoyen

© Melanie Brioude

En CÉVENNES D'ARDÈCHE

04 75 89 80 80 - [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com)

BEAUMONT - CHANDOLAS - DOMENAC - FAUGÈRES - JOYEUSE - LABAUCHÈRE - LAROLLE - LOUBARÈSE - PAYZAC - PIANCHÈS  
RIBES - ROCLES - ROSÈRES - SABUÈRES - ST ANDRÉ (ACHAMP) - ST GÉNET DE BEAUCOÛF - ST MÉLÉY - VALGORGIE - VERNON



PAYS  
**BEAUME  
DROBIE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Cyril MOUTET** 📞 **06 30 44 05 25**

**Loïc TEYSSIER** 📞 **07 88 81 35 44**

**TÉLÉPHONE FIXE** 📞 **09 55 69 67 25**

[moutet.teyssier.tp@free.fr](mailto:moutet.teyssier.tp@free.fr)

 **MOUTET TEYSSIER Travaux Publics**



**Matériels  
pour accès  
réduit  
(1m de large)**

- **Assainissement individuel**
- **Travaux de terrassements divers**
- **Aménagements extérieurs**
- **V.R.D. (Voirie. Réseaux. Divers.)**
- **Système de récupération d'eau de pluie**
- **Chantier à accès réduit**

407 chemin des Blachettes, Quartier Sarremejeanne  
07230 PAYZAC



La Communauté de communes du  
pays Beaume Drobie compte aujourd'hui  
**19 communes pour 9300 habitants.**  
**Créée en 1994, elle va fêter ses**  
**30 ans en 2025 !**

## ÉDITORIAL

Notre institution à travers les différentes actions et projets qu'elle a mené a démontré sa nécessité, son dynamisme et ses résultats.

La CdC exerce de nombreuses compétences transférées par les communes membres ou par la loi, au service des habitants, des entreprises et des associations de notre territoire de vie.

Elle gère en direct la crèche à Rosières, le centre de loisirs et le relais petite enfance à Lablachère. Elle finance le centre social le Ricochet pour assurer la gestion de la crèche et du centre de loisirs à Valgorge, le service enfance et jeunesse, ainsi que l'Ilots z'enfants pour les actions liées à la parentalité. La communauté finalise actuellement la construction de la nouvelle crèche à Valgorge.

La CdC a construit en 2022 la salle multisports à Joyeuse, avec mur d'escalade, qui est utilisée par le collège et les clubs sportifs. Elle cofinance le fonctionnement de « la Perle d'eau » la piscine à Lablachère.

Elle gère le réseau de lecture publique et les médiathèques de Joyeuse et Valgorge. Elle finance par convention ou appel à projets de nombreux acteurs et activités culturelles.

Elle a récemment aménagé la zone d'activités du Barrot à Rosières et étudie actuellement l'extension de la zone artisanale du Varlet à Lablachère. Elle loue plusieurs ateliers économiques.

Elle gère l'office de tourisme et le musée Castanéa à Joyeuse via la SPL.

Elle gère les sentiers de randonnée et le dispositif Natura 2000.

Elle collecte les ordures ménagères (bacs vert, jaune et bleu) et contrôle les assainissements non collectif.

Elle cofinance le déploiement de la fibre optique. Elle a équipé 5 de ses bâtiments de toitures photovoltaïques.

Elle est compétente en document d'urbanisme avec le PLU Intercommunal.

Elle loue une vingtaine de VAE et développe une voie douce entre le collège de Joyeuse et Lablachère dans le futur.

Elle aménage actuellement l'ancien collège à Joyeuse pour le transformer en pôle d'innovation des métiers d'art.

Toutes ces compétences doivent rentrer dans un cadre de réflexion sur la transition écologique et environnementale. Pour cela nous sommes engagés sur un programme TEPOS (territoire à énergie positive) avec les territoires voisins (Pays des Vans en Cévennes et les Gorges de l'Ardèche).

Le PAIT (projet alimentaire inter territorial) est actif notamment sur la problématique des circuits courts et de la restauration collective.

Pour ce faire 70 agents y travaillent et un conseil communautaire de 41 élus issus de toutes les communes, 8 vices présidents, un conseiller délégué et un Président, Christophe DEFFREIX assurent la gestion politique de la collectivité. Son budget de fonctionnement est de 5 500 000 €. Le budget d'investissement évolue en fonction des projets.

Les recettes du budget de la CdC sont une part des impôts locaux, des dotations d'Etat, des produits de services, des redevances et des subventions spécifiques.

2024 sera une année de transition au cours de laquelle nous verrons se finaliser de nombreux projets.

Je vous invite dès à présent à découvrir ce bulletin d'information qui témoigne de la riche activité de la Communauté de Communes et de la grande implication des agents de la CdC que je remercie pour son investissement au quotidien.

**Francis CHABANE**  
**Vice Président en charge**  
**du Développement Economique**

# ETS LEYRIS SAS

TRAVAUX PUBLICS & AGRICOLES • TRANSPORTS  
TERRASSEMENT • ASSINISSEMENT • ADDUCTION D'EAU • VRD  
MINAGE • LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR

1213 Route de Lablachère • 07230 PAYZAC  
04 75 39 47 09 • 06 15 22 77 18  
leyristp@orange.fr



- MAÇONNERIE 07230 LABLACHÈRE
- CHARPENTE cedric.roche07@hotmail.com
- COUVERTURE
- TERRASSEMENT
- TRAVAIL DE LA PIERRE

06 38 81 94 69



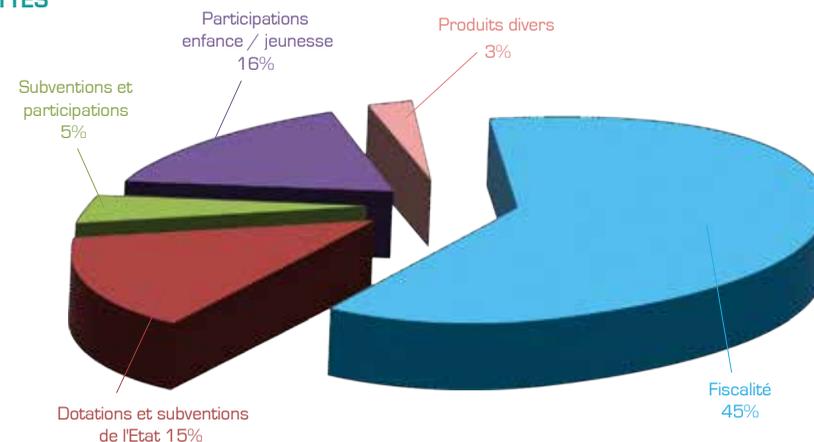
ENT.

**Roche Cédric**

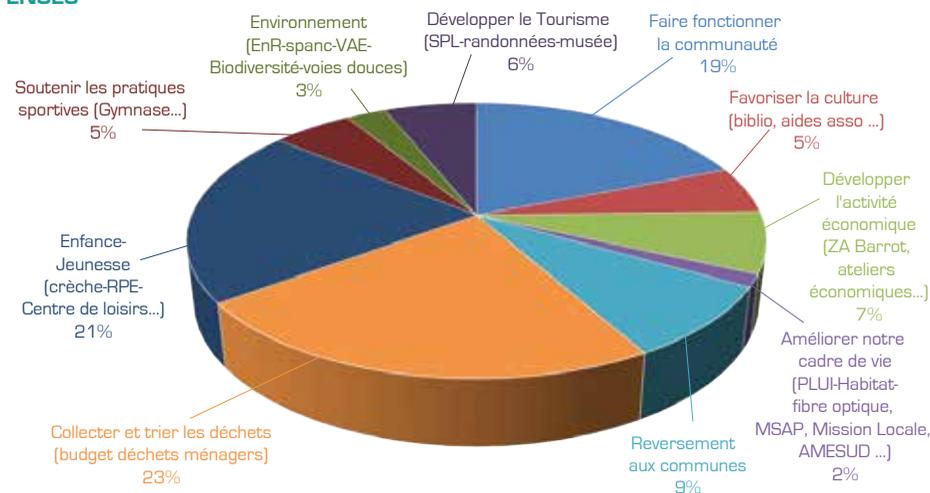
## LE BUDGET EN BREF

Pour assurer les dépenses nécessaires à la mise en œuvre de ses compétences, tant en investissement qu'en fonctionnement, la Communauté de Communes perçoit différentes recettes. En 2023, les recettes réellement encaissées sont de 8,15 millions d'euros pour tous les budgets (budget général et les budgets annexes : Déchets Ménagers, SPANC, Toitures Photovoltaïques, Ateliers Economiques et Zones d'Activités Economiques) et se répartissent ainsi (en pourcentage) :

### RECETTES



### DÉPENSES



# AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

## LES TRAVAUX DU POLINNO DANS L'ANCIEN COLLÈGE À JOYEUSE



L'aspect patrimonial est essentiel dans la réhabilitation de bâtiments anciens. Il faut trouver un compromis entre la conservation de l'existant et sa juste rénovation. Les enjeux autour de la rénovation sont souvent complexes et, afin de mener à bien cette mission la Communauté de communes a mandaté le cabinet d'architecte Fabre et le SDEA. Ces travaux vont permettre de réhabiliter l'ancien collège qui accueillera désormais le Centre Médico Social, le Polinno avec 6 ateliers d'artisans d'art (dont 4 seront

accompagnés pour le démarrage de leur activité), le Fablab, la Micro Folie avec son musée numérique, une boutique (expo/vente), une salle pédagogique (cours et stages de métiers d'art) et des bureaux. La médiathèque quant à elle est déjà opérationnelle ainsi que l'école du cirque (L'art d'en faire).

Les travaux vont bon train et seront terminés avant l'été, « le trait d'union » ouvrira donc ses portes à la prochaine rentrée scolaire.

## UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LES ENFANTS DE LA CRÈCHE À VALGORGE !



Les locaux actuels étant trop petits et plus adaptés, la Communauté de Communes a décidé en septembre 2020 de construire un nouveau bâtiment pour la crèche à Valgorge. Située en plein cœur du village, à proximité de l'école, du centre social et de la salle de la Pourette, ce bâtiment en structure bois d'environ 200m<sup>2</sup> devrait ouvrir en juin 2024. Une grande salle d'activités lumineuse avec de grandes baies vitrées permettra aux enfants de pouvoir profiter pleinement de l'extérieur, de

la cour et de l'espace jardin arboré. Une petite cour au nord, permettra de proposer les repas en extérieur pendant la saison d'été. L'espace d'accueil et le bureau de la direction assureront un accueil chaleureux des familles et un espace de rencontre individuelle. La crèche « les Marmailoux » pourra accueillir jusqu'à 16 enfants et l'équipe pédagogique composée de 5 professionnels travaille actuellement sur le projet d'accueil dans ce nouvel établissement !



## POLINNO

Le Polinno, pôle d'innovation des métiers d'art implanté à Chandolas, est un lieu ouvert à tous et dédié à la création artistique et à l'accès aux outils numériques. Le Polinno est porté par la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie depuis 2021, en coopération avec 3 autres Communautés de Communes (Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en Cévennes et de Cèze-Cévennes).

Sur place, on trouve des ateliers d'art destinés à héberger et accompagner des artistes et artisans d'art durant leurs trois premières années d'activité, un atelier de fabrication, ou Fablab, où l'on vient bricoler, fabriquer et réparer toutes sortes d'objets, notamment grâce à des machines pilotées par ordinateur (découpeuse laser, imprimante 3D etc.), mais aussi une boutique collective de métiers d'art et une Micro-folie, véritable musée numérique qui permet de découvrir des chefs d'oeuvres du monde entier !

Après une reconnaissance de l'Etat en 2023 via le label Manufacture de proximité, le Polinno va vivre un grand changement en 2024 : il emménagera dans l'ancien collège de Joyeuse ! Dans cette perspective, l'année 2023 a été une année de transition. Malgré tout, le nombre de professionnel.les accompagnés au Fablab a augmenté (57 personnes pour 236 séances de travail). 72% des personnes accueillies sont des artistes et artisan.es d'art, qui viennent réaliser des prototypes de nouvelles pièces, fabriquer des outils sur mesure, du mobilier d'exposition,

des présentoirs, du packaging. Ils découvrent aussi l'utilisation de certaines machines numériques pour réduire la pénibilité de leur travail. La boutique collective, ouverte à l'année, et gérée par l'association des résident.es du Polinno "Pépit'art et ses pépites", a permis d'exposer 36 artistes et artisan.es d'art. Côté Micro-folie, 10 animations alliant découverte des œuvres du musée numérique et pratique artistique ont eu lieu dans divers lieux : école, centre de loisirs, médiathèque etc. Enfin, le Polinno, en coopération avec l'Agence pour le développement des métiers d'art, a organisé une formation, « concevoir une collection », pour professionnel des métiers d'art, et un temps d'échanges entre artistes et architectes, lors des Journées nationales de l'architecture.

Aux côtés de la médiathèque intercommunale et de l'école de cirque l'Art d'En Faire, en 2024,



# L'AUBERGE GONFLÉE



**OUVERT 7/7 MIDI ET SOIR**  
(DE JUIN À SEPTEMBRE)

**CUISINE TRADITIONNELLE FRANÇAISE**

Accueil de groupe, service traiteur (sur devis)

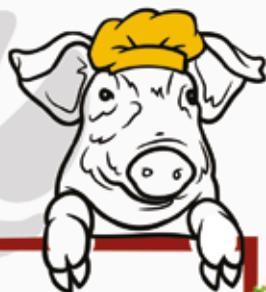
Menu

Suggestion du moment

Carte gourmande

Produit locaux

un apéritif  
maison  
offert (\*)



**TOUS LES SOIRS DE L'ÉTÉ !!!**

**Venez découvrir notre spécialité  
cochon grillé à la broche  
cuit au feu de bois**

☎ 04 75 39 63 47

site : [www.aubergegonfee.com](http://www.aubergegonfee.com)  
mail : [contact@aubergegonfee.com](mailto:contact@aubergegonfee.com)

495, Rte du moulin de Blajoux 07110 Laurac-en-Vivaraïs



Stationnement facile, sécurisé et accès PMR

(\*sur présentation de ce coupon valable pour 2 pers.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. «Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière.»

le Polinno intégrera 600 m<sup>2</sup> rénovés au rez-de-chaussée. Il proposera des espaces, des services et des activités à tous les publics : mutualisation d'outils et machines numériques et conventionnels ; accompagnement des professionnels, artistes et artisans d'art ; location d'ateliers d'art pour démarrer son activité, ateliers de pratique artistique pour tous, boutique collective etc. Dans l'attente du déménagement à Joyeuse, le Polinno poursuit ses activités à Chandolas, avec une formation à la fabrication d'émaux à partir de roches ardéchoises pour les céramistes en mars et un événement grand public lors des Journées européennes des métiers d'art en avril.

## La transition écologique au Polinno

Le fablab a pour objectif de favoriser le partage des savoir-faire et l'autonomie. En permettant à tout un chacun d'acquérir des compétences en matière de fabrication (dévolues depuis des dizaines d'années à l'industrie), il encourage le réemploi et la réparation et limite ainsi le gaspillage, la surconsommation et l'achat de produits manufacturés uniformisés. En outre, le Polinno a mis en place dès 2021 des mesures pour réduire son impact environnemental : compostage des déchets alimentaires, changement des éclairages (ampoules leds), coïturation, modulation du chauffage en fonction des horaires d'ouverture etc.

### Le Polinno / FabLab

Sur RDV les lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 09h30 à 17h30  
Tél : 07 49 78 81 82  
24 route des plots  
quartier Maisonneuve

### la boutique de Chandolas

Mardi, jeudi, vendredi de 10h00 à 17h30.  
Contacter le Polinno : [contact@polinno.art](mailto:contact@polinno.art)



**SOGETRA BTP**

☎ 04 75 94 00 30  
07 86 84 29 74

✉ [sogetrabtp@gmail.com](mailto:sogetrabtp@gmail.com)

📍 30.1 chemin des Cigalières,  
Quartier la Chapelette  
07200 St Etienne de Fontbellon



## LA SALLE MULTISPORTS DU PAYS BEAUME DROBIE

Salon des  
associations  
et des sports  
2024 :  
Samedi 7  
septembre

### ■ SALON DES ASSOCIATIONS ET DES SPORTS 2023

Le Samedi 09 Septembre 2023 le salon des associations et des Sports du Pays Beaume Drobie (7<sup>e</sup> édition) a eu lieu pour la première fois au sein de la Salle Multisports.

De 14 à 18h, 66 Associations ont tenu un stand de présentation de leurs activités regroupant de nombreuses thématiques (culture, social, santé, environnement, sport...), et plus de 600 visiteurs étaient présents dans cet espace aménagé spécialement pour l'événement. Une buvette tenue par les jeunes du Service Jeunesse Itinérant Beaume Drobie a permis au public de se désaltérer ou de s'offrir un petit encas.

Une réussite pour la première édition sur un nouveau site, qui permet d'envisager de belles années pour cette manifestation rassemblant de nombreux habitants de notre territoire, et qui démontre le dynamisme du tissu associatif local. C'était également l'occasion de faire découvrir ce bâtiment, chaleureux de par son ossature bois, à une population qui ne fréquente pas le gymnase via les différentes associations utilisatrices.

Cet espace de plus de 1500m<sup>2</sup> dédié à la pratique sportive permet de s'exercer au Badminton, Tennis de table, handball, Basketball,

Volleyball, à l'Escalade, ou encore à la Babygym. En configuration « évènementiel », une moquette vient recouvrir le sol sportif de la salle pour permettre l'installation des stands et la circulation du public.

Enfin, suite à l'essai des différents ateliers mis en place par les clubs sportifs présents, 10 enfants ont remporté un bon « Pass'sport » d'une valeur de 50 euros, offert par la Communauté de Communes, pour une prise de licences dans une association sportive locale.



### ■ DES ACTIVITÉS SPORTIVES POUR LES ÉCOLES !

Depuis Septembre 2023 la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie propose des cycles d'initiation sportive à différentes structures, notamment aux écoles du territoire. Deux propositions ont été mises en place pour s'adapter aux besoins de ces dernières. Un éducateur sportif accueille des groupes de scolaires au sein de la Salle Multisports du Pays Beaume Drobie, ou bien ce dernier se déplace pour la tenue de séances sportives. Une offre nouvelle sur le territoire qui permet un réel apport au ruban pédagogique, et qui vient compléter l'offre éducative sur le territoire. Trois écoles ont déjà sollicité la collectivité pour différentes interventions : initiation aux sports collectifs (tchoukball, handball, volleyball), et également

pour l'enseignement du Savoir Rouler A Vélo. Lié au programme Génération Vélo (programme de financement éligible aux Certificats d'Economie d'Energie), le Savoir Rouler A Vélo permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à l'acquisition d'une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. L'intervention au sein de cette école se terminera par une sortie sur deux jours qui a déjà l'odeur d'une belle aventure pour ces jeunes cyclistes écocitoyens.

Une autre école cumule quant à elle, ces deux axes puisque la classe se déplace à vélo pour pratiquer le volleyball et l'escalade au sein de la salle multisports.



# DÉCHETS MÉNAGERS

Le service Déchets Ménagers gère en régie la collecte des ordures ménagères (bacs verts), des recyclables (bacs jaunes) et des cartons bruns (bacs bleus). Il assure l'entretien et le nettoyage des conteneurs et gère également toute la facturation de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Il travaille sur la communication liée à la collecte des déchets et avec le Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA) pour le traitement de tous ses déchets.

Contact : 04 75 89 80 80 et [environnement@pays-beaumedrobie.com](mailto:environnement@pays-beaumedrobie.com)

## LES INFOS DE MONSIEUR DÉCHETS

Le troisième numéro des « Infos de Monsieur Déchets » a été distribué en novembre 2023. Ce numéro spécial orienté sur les « bio déchets » permet d'appréhender la nouvelle réglementation qui s'est appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 2024 demandant aux habitants de composter leurs restes alimentaires.

N'hésitez pas à le consulter en mairie, dans les locaux de la Communauté de communes ou en ligne sur notre site dans la rubrique :

Développement durable > Déchets ménagers > Communication et prévention



## PENSEZ À VOUS DECLARER À LA REDEVANCE DÉCHETS

Vous êtes-vous déclaré à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) ? Chaque année, des dizaines de contribuables particuliers et professionnels l'oublie et pourtant, en Pays Beaume Drobie, c'est obligatoire de vous déclarer à la REOM. Vous êtes facturés en fonction du nombre de personnes dans votre foyer, il est donc indispensable de déclarer chaque départ, arrivée ou changement de situation auprès du service Déchets ménagers, sous peine d'amende et de poursuite. Les formulaires de déclaration sont disponibles en ligne sur le site de Communauté de communes pour vous permettre de déclarer votre foyer, selon votre

situation : [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com) > Développement durable > Déchets ménagers > Formulaire de déclaration.

### Mensualisation du paiement de la REOM !

Remplissez et envoyez le formulaire disponible sur notre site pour mensualiser votre paiement à partir de l'année prochaine, en janvier 2025 ! Le paiement est échelonné en 10 mensualités (de février à novembre chaque année) et plus besoin d'y penser. [www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com) > Développement durable > Déchets ménagers > Mensualisation REOM.

## PAYER SA REDEVANCE EN LIGNE

### Nos services en 1 clic

Désormais vous avez la possibilité de payer votre redevance déchet en ligne directement via le site internet de la communauté de communes du Pays Beaume Drobie ! Sur la page d'accueil de notre site, cliquez sur « **payer ma redevance déchets !** » dans la section « Vos services en 1 clic » à droite de la page ! Vous arriverez directement sur la page d'information précédant le paiement en ligne.

[www.pays-beaumedrobie.com](http://www.pays-beaumedrobie.com) > Nos services en 1 clic



## CHIFFRES CLÉS 2022

Le rapport d'activité 2022 est paru dernièrement, voici quelques chiffres clés :

- Erreur de tri dans les bacs jaunes au Pays Beaume Drobie : 21% (données au 1<sup>er</sup> juillet 2023)
- Moyenne Sud Ardèche SICTOBA : 30.88%
- Moyennes des déchets produits en kg/habitant/an :

	En France Kg/An/Hab*	Au Pays Beaume Drobie Kg/An/Hab*
Déchets ménagers	254	266
Collecte sélective	109	50.49
Verre	22	74
Apports en déchetterie (+DV)	162	399

\*Chiffres de 2020, tirés du rapport de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour les moyennes nationales, et du rapport d'activité du SICTOBA 2022 pour les moyennes locales.

Le rapport d'activité 2023 sera en ligne sur notre site internet durant le premier semestre 2024

## DÉPLOIEMENT DES AIRES DE COMPOSTAGE : TOP DÉPART !

Désormais il est obligatoire de composter ses restes alimentaires pour ne plus les jeter dans les ordures ménagères. La loi impose aux collectivités de mettre en place une solution de tri à la source des bio déchets. Sur notre territoire, cela s'est traduit par le choix du compostage en collectif et individuel. Aussi, des nouveaux sites de compostage collectifs vont prochainement

être déployés dans les communes. Le SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement en Basse Ardèche) déploie des composteurs de quartier et individuels et dispense chaque mois des formations gratuites pour apprendre à composter facilement !

Contactez-les au 04 75 39 06 99 ou par mail à [accueil@sictoba.fr](mailto:accueil@sictoba.fr)

## COMPOSTAGE INDIVIDUEL

À partir de janvier 2024 et conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, le tri à la source des biodéchets sera généralisé et obligatoire. Et ce, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

Pour rappel, les biodéchets représentent encore un tiers de nos déchets ménagers au niveau national et c'est d'ailleurs prouvé par la dernière campagne de caractérisation des ordures ménagères (MODECOM) réalisée par le SICTOBA en hiver 2022 et été 2023 puisque la poubelle grise contenait 43% de biodéchets à l'échelle de notre territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le SICTOBA propose aux particuliers du territoire de s'équiper avec le « pack compostage » (composteur de 420 litres, bioseau de 10 litres et guide du compostage) qui sera remis gratuitement à l'issue d'une formation d'une heure dédiée à la bonne utilisation de cet équipement.



Composter ses biodéchets, c'est réduire ma poubelle et c'est bon pour la terre !

Inscription sur appel téléphonique au SICTOBA durant les horaires d'ouverture du secrétariat.

Tél : 04 75 39 06 99

## CONTRÔLE D'ACCÈS SUR LES DÉCHETTERIES ET LES AIRES DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS

Depuis le mois de septembre, le SICTOBA a mis en place un contrôle d'accès sur ses déchetteries et aires de dépôt des déchets verts.

Particuliers et professionnels devront ainsi présenter un QR code (format numérique ou papier) aux agents à l'entrée des sites. La présentation de ce QR code deviendra obligatoire à partir du 2 janvier 2024.

Pour ce faire, les usagers doivent créer leur compte via une inscription sur le site du SICTOBA. Plusieurs possibilités :

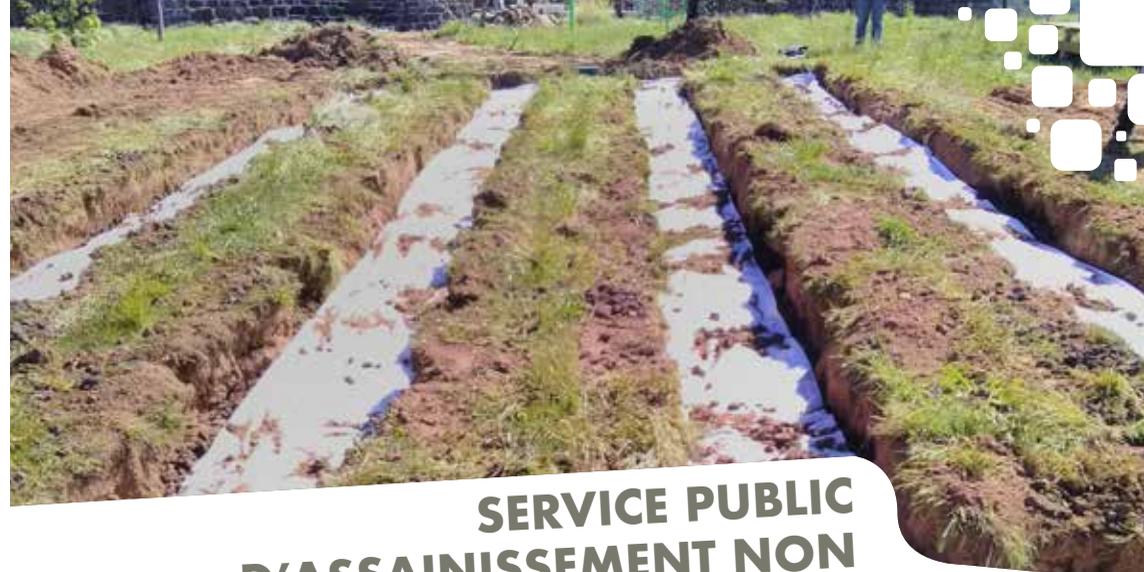
- Rendez-vous : [sictoba.usager.symetri.fr/connexion](http://sictoba.usager.symetri.fr/connexion)
- Flashez ce QR code qui vous redirigera vers le lien d'inscription :



Les personnes éloignées du numérique ont évidemment la possibilité de s'inscrire via un formulaire papier. Le SICTOBA précise néanmoins qu'il encourage les personnes à s'inscrire de manière numérique pour plus de praticité.

À noter que ce contrôle d'accès n'entraîne aucune limitation de passages pour les particuliers.

Quant aux professionnels, les volumes acceptés passeront de 2m<sup>3</sup> par jour à 4m<sup>3</sup> par jour.



## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### LE SPANC, C'EST QUOI ?

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été mis en place en 2011 sur le territoire du Pays Beaume-Drobie. Le service concerne l'ensemble des habitations non raccordées au « tout à l'égout » et qui disposent d'une fosse septique. L'objectif du SPANC est la réhabilitation des installations non conformes, rejetant des eaux usées directement en milieu naturel (fossé, ruisseaux...). Ces situations peuvent générer des conflits de voisinage, des risques sur les zones de baignade et des problèmes pour nos ressources en eau potable, c'est pourquoi le SPANC est là pour vous aider !

14 communes sont concernées sur le territoire : Beaumont, Dompnac, Joyeuse, Lablachère, Laboule, Loubaresse, Payzac, Planzoles, Rocles, Sablières, St-André-Lachamp, St-Genest-de-Beauzon, Valgorge et St-Melany.

La compétence SPANC pour les communes de Chandolas, Faugères, Ribes, Rosières et Vernon est exercée par le SEBA (Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche). Les démarches pour ces communes sont à voir directement sur le site du SEBA.

### LES MISSIONS

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service obligatoire. Selon les communes du Pays Beaume-Drobie, il est assuré par la Communauté de communes ou par le Syndicat des Eaux de Basse Ardèche.

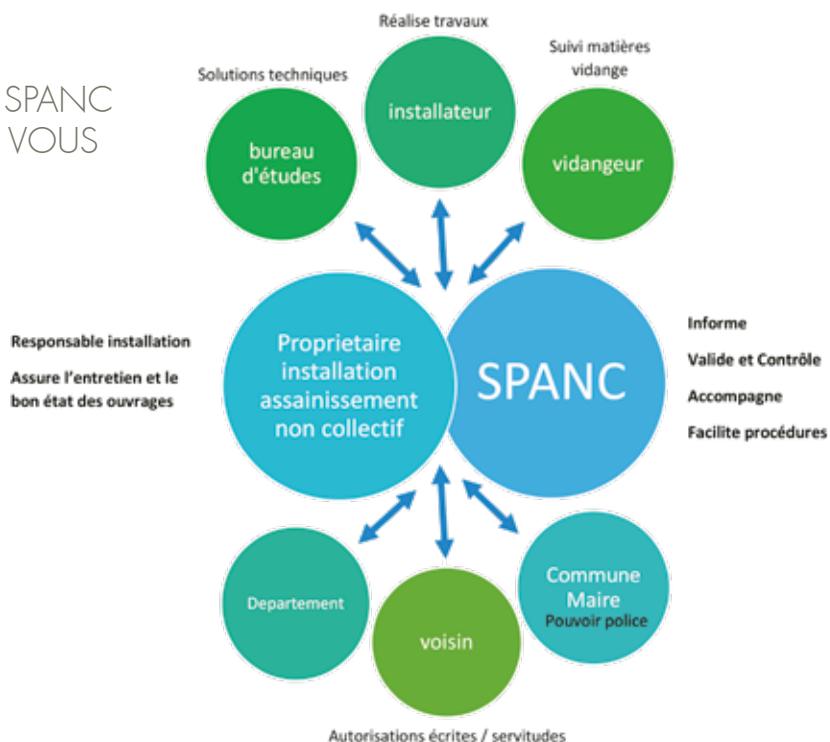
#### Les missions du SPANC sont :

- la vérification du bon fonctionnement des installations pour s'assurer qu'elles ne portent pas

atteinte à la salubrité publique ou à la sécurité des personnes ;

- le suivi de la conception et de la réalisation des installations neuves ou de la réhabilitation d'anciennes installations ;
- les diagnostics d'assainissement préalables aux transactions foncières ;
- le conseil aux propriétaires en matière d'assainissement non collectif.

## LE SPANC ET VOUS



### Le SPANC « SEBA »

Pour les communes de Vernon, Rosières, Ribes, Faugères et Chandolas.  
Contact : 04 75 89 96 96

### Le SPANC Communauté de Communes

Pour les communes de Payzac, Saint-Genest-de-Beauzon, Planzolles, Lablachère, Joyeuse, Beaumont, Rocles, Dompnac, Sablières, Laboule, Valgorge, Loubaresse, Saint-Mélany et Saint-André-Lachamp.

#### Contact :

555 chemin du Fadas,  
route de Lablachère  
07260 JOYEUSE  
Tél. : 04 82 11 00 07  
spanc@pays-beaumedrobie.com



**04 75 37 41 72**

**Plomberie • Chauffage  
Ventilation • Clim - PAC**

171, RN102 - 07200 Labégude  
[estev.freres@orange.fr](mailto:estev.freres@orange.fr)



## FONCIER ET URBANISME

### ZONES D'ACTIVITÉS

#### ZAE du Barrot à Rosières

Le dernier lot situé sur la zone d'activités du Barrot à Rosières est en cours de vente, les travaux d'aménagement du terrain et de construction devraient démarrer d'ici la fin de l'année.

La zone d'activités économiques du Barrot à Rosières compte aujourd'hui plusieurs entreprises M.B.P., Pierres du monde, Gedimat, Empreinte Publicité, Clinique vétérinaire A'NIMO, Manu Construction Rénovation, RDN Construction, Garage Renault Mazoyer, Façades AZ, dont neuf se sont installées ou agrandies dans le cadre de l'aménagement de cet espace économique.

#### ZAE du Varlet à Lablachère

Le projet de création de 8 nouveaux lots sur la zone du Varlet à Lablachère se poursuit. L'étude d'impact menée par le cabinet Ecostratégie devrait donner lieu à une demande de dérogation d'espèces protégées. Aujourd'hui la zone du Varlet accueille une dizaine d'entreprises d'artisanat lourd et totalise près d'une cinquantaine de salariés.



### URBANISME

La modification n°2 du PLUI est achevée, une troisième modification va débuter au premier trimestre 2024 en concertation avec les communes pour tenir compte de leurs besoins exprimés.

Le service urbanisme reçoit les demandes qui portent sur le droit des sols, la compréhension et l'interprétation du règlement et de son zonage,

les obligations au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (Joyeuse, Ribes, Payzac). Il apporte une lecture plus précise et circonstanciée de l'application du règlement du PLUI. Il mobilise les services instructeurs de la DDT et des communes si cela s'avère nécessaire.

## FORUM DE L'EMPLOI

Le 22 avril 2023 s'est tenu aux Vans, le Forum de l'emploi 2023, organisé par Pôle Emploi avec l'appui logistique des deux Communautés de Communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes, partenaires de cet événement. Il a permis de réunir plus d'une vingtaine d'employeurs dont une majorité de chefs d'entreprises et des structures partenaires en recherche de personnel. Une cinquantaine d'offres d'emploi a été proposée sur des métiers très diversifiés dont certains en tension, des emplois à la fois saisonniers de moins de 6 mois, quelques postes en CDD de plus de 6 mois et 7 emplois en CDI. Il a bénéficié d'une bonne fréquentation avec environ quatre-vingt-cinq visiteurs, dont des candidats de qualité.

Fort de ce succès, France Travail et les deux Communautés de Communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes ont décidé de reconduire ce rendez-vous de l'emploi.

Le Forum de l'emploi se tiendra le samedi 20 avril 2024 de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente de la Mairie de Rosières, pendant

les vacances scolaires afin de permettre aux étudiants d'y participer. Les entreprises, tous secteurs confondus (restauration, bâtiments, santé, ...), les organisations professionnelles et les organismes de formation seront présents pour recevoir les demandeurs d'emplois ; on espère nombreux !

L'ambition est d'en faire un véritable rendez-vous de l'emploi.



## AIDE COMMUNAUTAIRE DIRECTE AUX TPE « COMMERCE-ARTISANAT POINT DE VENTE »

Le Conseil Communautaire a voté en 2019 la mise en place du dispositif d'aide directe « commerce-artisanat-point de vente », venant en cofinancement du dispositif d'aide régional. L'objectif de ce dispositif d'aide est de soutenir des projets d'investissement portés par les très petites entreprises du commerce et de l'artisanat s'installant et se développant dans les centre-bourg et les centres villes des communes du territoire Pays Beaume-Drobie ; afin de lutter contre la vacance des locaux commerciaux et l'évasion des activités et des emplois des cœurs de ville vers la périphérie. Le dispositif d'aide communautaire a permis de soutenir une vingtaine de projets d'investissement.

L'intervention financière de la Communauté de Communes a porté sur l'achat de matériel, la rénovation et l'aménagement du local commercial, l'équipement destiné à la sécurité, ainsi qu'aux

investissements économiques d'énergies, apportant un réel coup de pouce, appréciable, aux bénéficiaires. La Communauté de Communes a également participé au financement d'une partie des frais d'accompagnement à la charge des entreprises pour le montage des dossiers de demande de subvention, grâce à la signature en 2021 et en 2023 de Conventions de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche accompagnant leur ressortissants. Les projets soutenus ont concerné aussi bien les projets de création, de reprise, que de développement d'entreprise et ont contribué au maintien d'activités et d'emplois sur le territoire communautaire.

Ainsi de 2019 à 2023, la subvention versée par la Communauté de Communes a représenté un total de 48 816 € et a bénéficié à dix-huit entreprises du territoire communautaire.



## RANDONNÉES ET MOBILITÉ

### RANDONNÉES

La Communauté de Communes entretient et balise près de 550 km de sentiers de randonnée en collaboration avec les communes, associations et prestataires locaux. La diversité du territoire offre de nombreuses possibilités mises en valeur avec l'aide des services de l'office de tourisme.

#### Faits marquants en 2023

La fête de la randonnée 2023 a eu lieu à Dompnac, et malgré une météo incertaine près de 250 personnes sont venues randonner et profiter des activités proposées sur place. Des balades ont été proposées autour de la géologie et de la roche. L'association des Indompnac a assuré une buvette tout au long de la journée, et a proposé les repas du midi en inaugurant le four à pizza. L'animation musique par Jo Figaro a été fortement appréciée. En résumé, un bilan très positif pour cette édition 2023.

#### Prévu en 2024

Des changements importants sont à prévoir sur le réseau de sentier du territoire, principalement en zone montagne « Massif Central ». Dans le cadre du programme « Avenir Montagne »

pour le quel la collectivité est lauréate, plusieurs actions ont été ciblées : le développement du VTT, le changement des panneaux porte d'entrée de randonnée ainsi que la signalétique.

#### Dates

La fête de la randonnée aura lieu le 26 mai à Ribes. Pour avoir plus d'information n'hésitez pas à consulter notre page Facebook et le site web de la CDC

#### Trail

Trail Beaume Drobie, à Valgorge le 16 juin 2024  
Trail des Dolmens, à Joyeuse, le 15 septembre 2024

#### Où randonner en Pays Beaume Drobie

Pour prévoir une randonnée sur le territoire, rien de plus simple ! Rendez-vous sur le portail des randonnées de l'Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche : [rando.cevennes-ardeche.com](http://rando.cevennes-ardeche.com)  
Vous pouvez aussi retrouver le topoguide des randonnées en Cévennes d'Ardèche à l'Office de Tourisme (aux Vans et à Joyeuse).

## MOBILITÉ

### Lancement des études de la voie douce

Le schéma directeur cyclable du sud Ardèche voté en 2022 démontre l'importance de développer les modes alternatifs à la voiture et plus respectueux de notre environnement, et ce, au quotidien. Le document qualifie l'axe Lablachère-Rosières comme prioritaire. Une première portion de voie douce a été réalisée pour l'accès au collège depuis Joyeuse. Il est maintenant nécessaire de poursuivre l'itinéraire jusque Lablachère. L'étude a commencé au cours de l'année 2023 et se poursuit sur 2024. Des demandes de financements complémentaires sont en cours afin de pouvoir commencer les travaux.

### En 2024 du vélo pour tous :

La Communauté de Communes propose un service de location de VAE longue durée à destination des habitants, entreprises, communes du territoire. Contactez l'accueil de la CDC pour plus d'informations ou louer un VAE.

Savoir rouler à vélo : tout comme le programme savoir nager, le programme autour du vélo vise à former tous les élèves avant l'entrée au collège. Des financements à destination des communes sont possibles grâce au programme Génération vélo, la collectivité propose également un accompagnement via l'éducateur sportif, agent de la collectivité, pour dispenser les premiers enseignements du programme.

### TENMOD

#### Véhicules partagés en milieu rural

Pour mener le projet « Véhicules partagés en milieu rural - VéPart07 », l'ALECO7 accompagne 7 territoires jusqu'en novembre 2025. La communauté de communes du Pays Beaume Drobie s'est portée volontaire afin de définir une offre de mobilité partagée localement.

Ce projet s'adresse aux collectivités, mais également aux entreprises, aux collectifs citoyens/associations et aux structures de l'insertion professionnelle. Un groupe de travail composé d'élus est amené à se réunir à différentes étapes du projet. Celui-ci pourra être ponctuellement élargi à d'autres acteurs du territoire. L'objectif étant de proposer des solutions de mobilité partagée pour éviter l'autosolisme.



**JW LOC**  
**LOCATION MATÉRIELS BTP**  
**contact@jvloc.com**  
**07 81 28 47 59**  
07140 CHAMBONAS - site : [www.jvloc.com](http://www.jvloc.com)



# ÉLECTRICITÉ

# CLIMATISATION

# ALARME

# VENTILATION

# PHOTOVOLTAÏQUE

## SARL BATTAGLIA

155 Impasse Le Sablas – 07260 Rosières

Tél : 06 84 75 06 28

Mail : [christian@sarl-battaglia.fr](mailto:christian@sarl-battaglia.fr)



**AMPLITUDE**  
solaire

**Ardéchois  
Cœur  
Fidèle !!**

**PASSEZ  
À L'ÉNERGIE SOLAIRE  
ET CONSOMMEZ VOTRE  
PROPRE ÉLECTRICITÉ  
TOUT EN RÉDUISANT  
VOTRE FACTURE**

**INSTALLATION  
DE PANNEAUX  
PHOTOVOLTAÏQUES  
SUR TOITURE**

Confiez  
votre installation  
à une entreprise  
réputée

445 route de Ruoms  
07200 VOGÜÉ  
07 62 72 69 46  
04 75 38 79 20  
Mail : amplitudeisolation@gmail.com

www.amplitudeisolation.com

GUIDE ÉCO-CITOYEN AU CENTRE

**HOTEL \* DE L'EUROPE**  
Restaurant Traditionnel  
Pizzas sur place ou à emporter

**04 75 39 51 26**

Email : hotel-europe3@wanadoo.fr Département 104  
www.ardeche-hotel.net 07260 JOYEUSE

**ei. Ardèche Energies** 06 27 04 07 36

Plomberie / Sanitaire  
Climatisation / Chauffage  
Énergies renouvelables  
Spécialiste chauffe-eau solaire

**DEVIS GRATUITS  
INSTALLATIONS  
ENTRETIENS  
DÉPANNAGES**

25 ans d'expérience  
à votre service

**ANTHONY ESTRE - 07230 LABLACHÈRE**  
www.ardecheenergies.fr - ardeche.energies@gmail.com

**CARROSSERIE  
DU VARLET**

- Mécanique toutes marques
- Tôlerie - Peinture
- Vitrage
- Climatisation
- Banc de redressement électronique
- Agréments assurances
- Prêt de véhicule

**04 75 39 61 56**  
carrosserie-du-varlet@orange.fr

205, chemin de la Farigoule  
Z.A du Varlet  
07230 LABLACHÈRE



**AUTOMATISME**  
Volet, Portail, Rideau métal,  
Store

**SERRURERIE**  
Dépannage, Porte, Fenêtre,  
Portail

**STORE, PERGOLA**

**PORTAIL**

**MENUISERIE**  
Alu, Bois, PVC, Acier  
Placard et aménagement

Arassi Samuel  
06 85 98 00 68  
www.as07.fr




## BIODIVERSITÉ



**Le Cav'yo**

82 route de Joyeuse, 07230 LABLACHERE  
Tél. 04 69 22 19 21 - 06 35 49 31 75

**CAVISTE - SOMMELIER**

Ouvert matin et après-midi du mardi au samedi  
et le dimanche matin (jour de marché à Lablachère).

Cave à vins, champagnes, bières, spiritueux, produits d'épicerie locale et verrerie. **Vins de producteurs Ardéchois** et de toute la France, nombreux **vins rares d'exceptions**. Paniers garnis, coffret et carte-cadeau, également possible pour les entreprises. **Atelier dégustation une à deux fois par mois** et sur réservations, groupe possible.

\* Titulaire du diplôme de Sommelier-Caviste de l'Université du Vin

-10%  
sur votre  
premier  
achat en  
magasin  
sur  
présentation  
de cet  
encart!

f i

### ÉCOGARDES

Chaque année les écocardes sont présents sur les bords de la Beaume et de la Drobie pour sensibiliser les visiteurs à nos rivières. L'année 2023 était la troisième année de partenariat avec l'AAPPMA de Joyeuse autour de l'opération. Les écocardes abordent la richesse et la fragilité des milieux, l'impact de la fréquentation ainsi que les limites de la ressource en eau. Les visiteurs sont encouragés à adopter un comportement écoresponsable et de respecter le caractère

Animations Nature 2024  
À la Découverte  
de la Rivière Beaume  
Les jeudis 18h30 à 20h30,  
du 11 juillet au 22 août.  
Pont du Gua, Sanilhac/Beaumont

privé de nos bords de rivières. La mission des écocardes consiste également des animations hebdomadaires, de suivi de la fréquentation et d'une veille écologique.

### LES COMMUNES DU PAYS BEAUME DROBIE S'ENGAGENT POUR LA BIODIVERSITÉ

La Communauté assure la gestion du site Natura 2000 « Les Vallées de la Beaume et de la Drobie ». En 2023 la Région est devenue l'autorité administrative des sites Natura 2000 engendrant une nouvelle organisation impliquant le transfert du site « Vallées de la Beaume et de la Drobie » au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Au vu de l'enjeu que représente l'implication concrète des acteurs locaux dans

la protection de la biodiversité, les communes du Pays Beaume Drobie ont exprimé la volonté de poursuivre le travail engagé localement. Quatorze communes substitueront alors les crédits régionaux pour les 3 prochaines années afin de maintenir l'action locale en termes de biodiversité.



**SARL**

- Terrassement - Assainissement
- Canalisations et réseaux
- Débroussaillage
- Démolition - Concassage - Criblage
- Transport d'agrégats et matériel BTP

1428 Route de Chapias  
Champrenard - 07120 LABEAUME  
Tél : 04.75.93.92.87

contact@reynouardtp.com - www.reynouardtp07.com

# Net'Écolo

**Nettoyage & Entretien écologique**

69 Route de Chambonas  
07140 LES VANS

**06 95 37 35 49**

Entretien tous locaux  
Vitrerie  
Entretien gîtes  
Remise en État  
(après travaux ou sinistres)

Traitement des sols,  
terre cuite, plastiques...  
Shampoing moquettes  
Débaras des encombrants

Sanification à  
**l'Ozone**

VÉRITABLE INNOVATION  
DANS LE SECTEUR DE L'HYGIÈNE

Aucun impact sur l'environnement et la santé !

**1<sup>ER</sup> ESSAI GRATUIT** pour sanification à l'Ozone  
SURFACE 8 à 10m<sup>2</sup> après la signature d'un contrat  
de 5 prestations minimum

06 95 37 35 49 - net.ecolo7@gmail.com

## L'ÉCHOPPE

# Bio

Bio  
monde

**580 route des Vernades 07260 Rosières**  
**Tél. 09 88 99 39 23**

**AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR**

**TRAVAUX PAYSAGER**

JARDINAGE  
PLANTATION  
TONTE  
DÉBROUSSAILLAGE  
TAILLE  
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

Création & Entretien  
**TITECAT PAYSAGE**

CRÉATION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER  
MURS EN PIERRE  
DALLAGE EN PIERRES NATURELLES  
CRÉATION DE BASSINS ET DE FONTAINES

**07230 Lablachère**  
**06 77 20 94 35**

titecat@gmail.com

\*Profitez de 50% de crédit d'impôt en temps réel sur nos prestations d'entretien de jardin, selon l'article 199 sexdecies du code général des impôts



## CULTURE

### L'ART D'EN FAIRE S'INSTALLE EN PAYS BEAUME-DROBIE

L'école de cirque « l'Art d'en Faire » a emménagé l'été dernier dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie, dans l'ancien collège à Joyeuse. Cela permet d'installer une ressource qui touche un large public, des plus jeunes aux adultes, en passant par les publics pour qui l'accès à ces pratiques est habituellement « compliqué ».

Car l'Art d'en faire, porté par une équipe de sept salariés et des bénévoles, a comme particularité d'être également un « cirque social » avec, notamment, l'inclusion d'enfants en situation de handicap, ou encore un dispositif de remobilisa-

tion des jeunes déscolarisés dont les résultats sont spectaculaires !

Mais le cœur de cette école reste l'enseignement artistique : jonglerie, acrobatie, équilibres et aériens pour les principaux, qui sont accompagnés, pour les jeunes, d'actions tournées vers l'international, avec des partenariats en Europe ou, actuellement, au Cambodge.

Avec cette implantation pérenne en Pays Beaume Drobie et les compétences qu'elle a développé en 15 ans d'existence, l'Art d'en faire ambitionne de contribuer durablement au dynamisme éducatif, social et culturel du territoire.

### DU NOUVEAU AU SERVICE LECTURE PUBLIQUE

La communauté de communes gère les treize bibliothèques intercommunales du Pays Beaume-Drobie. L'année 2023 a été marquée par plusieurs changements et évolutions pour mieux rendre service aux 2000 habitants qui les fréquentent.

Tout d'abord, le déménagement de la médiathèque intercommunale à Joyeuse dans de nouveaux locaux plus vastes et adaptés situés dans l'ancien collège. Ces nouveaux espaces permettent de présenter plus de documents, plus variés et adaptés aux demandes des usagers.

La bibliothèque intercommunale à Rosières a aussi déménagé en fin d'été dans l'ancienne mairie, mise à disposition par la commune. Là aussi, la place disponible et la fonctionnalité des lieux a permis de présenter un fonds documentaire enrichi, notamment en BD et documentaires, ainsi qu'en ouvrages à destination de la jeunesse.

Les bibliothèques de Rocles de Dompnac ont quant à elles fait l'objet de réaménagements dans les mêmes locaux, mais avec une disposi-

tion différente, pour partie un nouveau mobilier, et là encore des fonds documentaires complétés et renouvelés.

Le budget d'acquisition de documents alloués par la Communauté de communes au service lecture publique permettent en effet de répondre aux besoins des abonnées par un renouvellement régulier des collections. Enfin, les navettes documentaires assurées deux fois par mois entre toutes les bibliothèques permet aux abonnés de commander et de se faire apporter sur le site de leur choix les documents où qu'ils se trouvent dans le réseau. Devant l'essor de ce service, un véhicule adapté a été acheté en 2023.

Retrouver le service sur :

@culture en pays beaume-drobie

et sur notre site :

[bibliothèques.pays-beaumedrobie.com](http://bibliothèques.pays-beaumedrobie.com)

[culture@pays-beaumedrobie.com](mailto:culture@pays-beaumedrobie.com)

04 75 39 56 45

## ■ UNE AMBITION AFFICHÉE POUR LE TERRITOIRE :

**Faire des Cévennes d'Ardèche un territoire exemplaire du tourisme durable par les activités de pleine nature**

Après avoir été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire Région Pleine nature » de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du dispositif « Déclinaison territoriale de Destination France », le territoire des Cévennes d'Ardèche est aujourd'hui également Pôle de Pleine Nature du Massif central. 3 distinctions notables qui marquent en 2023 un tournant significatif dans la stratégie touristique du territoire.



## ■ ENTRÉE DANS LE PACT CÉVENNES

L'office de tourisme s'engage dans un Plan d'Action Concerté des Territoires des Cévennes aux côtés de la région Occitanie, du Parc National des Cévennes, des départements du Gard, de la Lozère, de l'Ardèche et de 7 offices de tourisme.

En cassant les logiques de territoires au sens administratif du terme pour tendre vers une logique de destination au sens touristique, une stratégie de développement touristique des Cévennes est co-construite au travers d'actions de communication, de promotion et de marketing touristique.

## ■ LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN 2023

La fréquentation touristique en Cévennes d'Ardèche a connu en 2023 une nette amélioration au printemps avec une augmentation de 10,83 % en avril et de 17,74 % en mai. La baisse constatée en juin a été compensée par une stabilité positive en juillet et un rebond notable en août (+12,14%). L'automne confirme cette hausse (+25% en septembre, +21% en octobre).

Le bilan général est plutôt bon avec une augmentation du nombre de nuitées sur le territoire de 7% par rapport à 2022 ce qui représente un nombre total de 2 735 000 nuitées (71% de clientèle française et 29% de clientèle étrangère).

Les départements français les plus représentés cette année sont le Rhône, le Nord et les Bouches-du-Rhône. La clientèle étrangère en progression de 6% provient principalement des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Belgique. Plus généralement, la fréquentation des 4 derniers étés en Ardèche a connu une hausse continue.

Sources : [observatoire.ardeche-guide.com](http://observatoire.ardeche-guide.com) - office de tourisme Cévennes d'Ardèche

## ■ UN LIEU POUR LES ASSISTANT.E.S MATERNEL.LE.S ET LES ENFANTS !

Le Relais Petite Enfance des Cévennes d'Ardèche permet aux assistant.e.s maternel.le.s de se rencontrer, se former, se soutenir au quotidien avec de l'analyse de la pratique professionnelle, des échanges entre elles et des ateliers d'éveil pour les enfants.

Ces ateliers sont divers toute l'année et permettent aux enfants de se rencontrer, de partager un moment de jeux, de découvrir ensemble des lieux, des matières, des sensations et des émotions. Tout cela est différent et complémentaire de ce qui est vécu avec son assistant.e maternel.le.

Fin septembre 2023, un atelier a amené les enfants à découvrir le jardin partagé de la Maison de l'Enfance en ce début d'automne. Il s'agissait simplement d'observer l'environnement et de récolter ce qui faisait envie.



Ensuite chaque enfant a pu choisir des éléments à déposer sur sa carte adhésive. Chacun est reparti avec sa carte nature et les souvenirs de la matinée.



## ■ TOUTES LES DEMANDES D'ACCUEIL OU INFOS PETITE ENFANCE EN 1 CLIC !

Le Relais Petite Enfance accueille aussi les parents en recherche d'un mode de garde pour leur enfant. Depuis Janvier 2024, un formulaire est en ligne pour compléter les informations permettant à la responsable de vous contacter et vous orienter au mieux en fonction de vos besoins d'accueil.

Il sera utile de le compléter pour une demande

de liste d'assistant.e maternel.le ou/et de place en crèche, ou encore d'un soutien à la fonction de parent employeur.

Vous trouverez ce formulaire sur le site de la communauté de communes ou directement avec ce QR code.



## ■ VIVRE DEHORS À LA CRÈCHE MILLE PATTES À ROSIÈRES

Un des principes de La Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant est : « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ». Ainsi, toute l'équipe des Millepattes s'est mobilisée sur ce sujet qui nous paraissait essentiel.

Au mois de juin, l'équipe des Millepattes a effectué l'aménagement du jardin. Un jardin extérieur d'expérimentation, d'exploration, de jeux libres et de repos, avec un minimum de plastique, beaucoup de matériel de récupération et de matériaux naturels : coin cuisine avec évier, fait en palette, coin jardin avec des plantations afin que les enfants puissent aller entretenir les plantes et ramasser les fruits, un mur musical a été installé afin qu'ils tapent sur des casseroles et autres objets faisant du bruit et enfin un parcours de motricité a été réalisé avec des rondins de bois.

Nous avons prévu dans cet espace, un coin ombragé de lecture et de détente et un bac à sable est en cours de construction (réalisé par les services techniques de la collectivité). L'objectif étant de profiter de cet espace de verdure le plus souvent possible, en lien avec le projet pédagogique de la crèche sur le « vivre dehors », afin que les enfants profitent de l'extérieur toute l'année et par tous les temps !



Nous proposons également la sieste en extérieur (protocole mis en place avec la PMI) inspirée des pratiques scandinaves en fonction du besoin des enfants et de l'accord des parents.

Lorsque l'encadrement des professionnels le permet, nous sortons également à l'extérieur de la structure à pied ou en poussette avec les enfants.



## ■ LE CENTRE DE LOISIRS LES FARFADETS REDONNE VIE AU COIN NATURE PARTAGÉ !

Dans le cadre de son projet pédagogique, l'équipe du centre de loisirs les farfadets est soucieuse de sensibiliser les enfants à l'environnement. Le coin nature partagé de la maison de l'enfance est l'espace idéal pour proposer de nombreuses activités en lien avec la nature.

L'équipe s'est lancé dans un projet en partenariat avec plusieurs acteurs du territoire (IME, maison de retraite, association VIE, PAIT). Il a pour objectif de rénover, de repenser les espaces existants, de former les animateurs et surtout de proposer des animations aux enfants. Ce projet a été retenu dans le cadre des « coups de pouce » du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Un plan en 3D du jardin va être réalisé afin de pouvoir aménager le jardin avec le plus cohérence possible et de nombreuses activités vont être proposées aux enfants : mise en place d'une pergola végétale, plantations d'arbres,

repeindre les bacs existants, créer de nouveaux bacs, fabrication de nichoirs, ateliers jardinages... et plein d'autres découvertes.

Pour valoriser toutes ces activités, une feuille de chou va voir le jour. Cette « gazette » va permettre aux enfants de l'accueil de loisirs de jouer au petit journaliste (interview, photos etc...).



## ■ PASSE TON Bafa ET DEVIENS ANIMATEUR, UNE AIDE POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE !

Chaque année, la Communauté de Commune permet à 6 jeunes du territoire de pouvoir passer le Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animation).

Une aide à la hauteur de 450€ est proposée aux jeunes voulant entrer dans le dispositif Bafa.

De plus un accompagnement est mis en place par l'accueil de loisirs pour l'ensemble des stages obligatoires soit :

- 1 stage théorique de 8 jours en internat en lien avec un organisme de formation ;
- 1 stage pratique de 15 jours minimum à faire au centre de loisirs ;
- 1 stage d'approfondissement de 6 jours à faire en internat en lien avec un organisme de formation.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une démarche et formation et peut-être de susciter des vocations.

**Les demandes doivent être adressées à Katia Duguet, directrice du centre de loisirs « Les Farfadets » par téléphone au 04 75 36 29 58 ou par mail à [farfadets@pays-beaumedrobie.com](mailto:farfadets@pays-beaumedrobie.com)**



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## AGIR PLUS VITE ET PLUS FORT DANS L'ÉCONOMIE D'EAU DOMESTIQUE EN BEAUME-DROBIE

La CDC va accompagner les usagers du territoire vers des pratiques plus sobres et plus adaptées aux contraintes hydriques croissantes liées aux changements climatiques. Lauréat d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le territoire va expérimenter, pour une durée de 3 ans l'accompagnement individuel des habitants et professionnels de la construction du territoire dans la réduction des consommations en eau domestique.

Il s'agira de construire une compétence en matière d'économie d'eau, de stockage et de réutilisation des eaux sur le modèle de ce qui se fait avec le SPANC pour l'assainissement.

Cette nouvelle compétence passera par la formation des acteurs (architecte, maçons, maître d'œuvre, pisciniste...) pour intégrer dès la conception des constructions l'économie, le stockage et la réutilisation des eaux. Il s'agira également de proposer un accompagnement technique mais aussi financier pour des projets d'économie-stockage-réutilisation des eaux à usages domestiques portés par des habitants du territoire, tels que l'installation de dispositifs

d'économie d'eau (mousseur, réducteur de débit et/ou de pression, douchette, sac pour WC, double chasse d'eau...), l'installation de système de stockage des eaux de pluies et/ou des eaux grises et de dispositifs de réutilisation pour les usages « non sanitaires », l'installation de système d'assainissement peu ou pas consommateur d'eau (toilettes sèches, séparation à la source...), la mise en place de système de suivi des consommations (compteur volumétrique, télégestion des consommations...). Un diagnostic des consommations en eau sera un prérequis pour bénéficier des aides. Les projets seront sélectionnés suite à un appel à projet qui sera lancé courant 2024.



## DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES EN TOITURES !

Depuis 2018, la Communauté pose sur les toits de ses bâtiments des panneaux photovoltaïques. L'électricité produite est achetée par EDF.

À ce jour, l'atelier à Rocles est équipé d'installation de 36 k, la maison de l'enfance à Lablachère et la crèche à Rosières de 9 k, les services techniques et la salle multisports à Joyeuse de 32 k. D'autres projets sont en cours de définition !

Lieu	Date d'installation	Puissance	Production en kWh	Date dernier relevé
Atelier Rocles	2018	36	68727	08/23
Lablachère MEJ	2018	9	30243	07/23
Crèche Rosières	2019	9	52796	12/23
Local tech. Joyeuse	2020	32	121624	10/23
Gymnase Joyeuse	2022	32	42117	02/23



## PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL DE L'ARDÈCHE MÉRIDIONALE – ASSIETTE DURABLE

Depuis 2021, la Communauté de communes aux côtés des Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes et des Gorges de l'Ardèche, s'est engagée dans un Projet Alimentaire Inter Territorial (PAiT).

L'année 2023 a été marquée par la thématique de la restauration collective. L'étude lancée fin 2022 a été achevée sur sa 1<sup>re</sup> phase et continue encore d'être enrichie sur la 2<sup>e</sup> phase. Elle a pu venir aider la situation de certaines collectivités impactées par l'arrêt d'un prestataire important du Sud Ardèche. Ce contexte a poussé la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche à créer une cuisine intercommunale en mars à Vallon. Certaines communes ont choisi de se fournir auprès de ce nouvel acteur de la restauration collective locale. Le PAiT poursuit cette thématique en lien avec certaines communes du Pays Beaume Drobie (Valgorge, Rocles) et le service enfance jeunesse. Une formation de 2 jours sur les changements de pratiques alimentaires et le service en restauration collective a été organisée avec l'association le Mat au collège de Joyeuse en novembre.

Concernant l'agriculture et notamment l'action

de soutien des communes à l'activité agricole, une journée à destination des élus communaux a été réalisée à Chandolas en septembre, animée par l'association ADDEAR. Des communes ont commencé à s'engager dans la thématique des Biens Vacants et Sans Maîtres. Une réflexion sur une « foncière » locale a été amorcée.

Le troisième axe prioritaire du PAiT sur l'évolution des pratiques agricoles et de jardins potagers a été surtout travaillé autour du projet d'un lieu d'expérimentations sur le site de Jalès. Sa définition exacte est encore réfléchiée avec de nombreux partenaires dont l'INRAE et le CNRS. La poursuite du PAiT pour les 3 prochaines années sera fortement centrée sur la résilience des sols et leur adaptation au changement climatique en travaillant sur le compostage des biodéchets pour un retour aux sols. Le PAiT est lauréat d'un Appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse de 300 000€. Un partenariat avec le SICTOBA, l'EPTB de l'Ardèche et les CdC membres du PAiT est engagé pour sa mise en œuvre.

Contact : [alimentation@sudardechetransitions.fr](mailto:alimentation@sudardechetransitions.fr)

## LOUEZ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE !

La Communauté de Communes, propose des locations longues durées de Vélo à Assistance Électrique.

Les durées proposées sont de 2 mois pour 100€ [renouvelable] et 4 mois pour 180€ [renouvelable].

**Il est désormais possible de louer 2 vélos par foyer !**

Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil de la Communauté de Communes du lundi au vendredi ou par téléphone au : tél. 04 75 89 80 80





## FIBRE ADN

### ■ DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE, OÙ EN EST-ON ?

Piloté par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) pour le compte des Départements de l'Ardèche de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités avec le soutien de l'Etat (Plan France Très Haut Débit) et de l'Europe (FEDER), le déploiement de la fibre optique se poursuit en Ardèche et en Drôme.

La fibre optique sera déployée progressivement sur l'ensemble des 19 communes du Pays de Beaume-Drobie. Ce déploiement est réalisé par « poche » de 2000 foyers environ, dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes. Une même commune peut ainsi être concernée par plusieurs poches qui ne sont pas déployées et commercialisées en même temps.

Sur notre territoire, les déploiements sont aujourd'hui engagés sur l'ensemble des communes.

La fibre est déjà disponible depuis fin 2022 sur la commune de Lablachère. Depuis septembre 2023 elle est disponible sur une première partie de Joyeuse, mais également, depuis décembre 2023, sur une 2nd partie de la commune. Sur ces deux communes, près de 1300 foyers sont éligibles à la fibre, 230 foyers ont souscrit une offre auprès d'un des 10 opérateurs disponibles

sur le réseau public ADN (Bouygues Telecom, Coriolis, K-net, Free, NordNet, Orange, Ozone, Rézine, SFR et Vidéofutur) et profitent déjà des services Très Haut débit sur fibre optique.

À Ribes et Saint-André-Lachamp et sur un dernier secteur de la commune de Joyeuse (partie Nord), les travaux sont en cours. A Vernon et Rosières les travaux arrivent à leur terme. L'ouverture commerciale prévisionnelle des services est fixée au deuxième trimestre 2024 sous réserve d'aléas techniques qu'ADN pourrait rencontrer. Les travaux viennent également d'être lancés fin octobre sur la commune de Chandolas pour laquelle ADN se fixe un objectif de commercialisation à partir du 3e trimestre 2025.

Sur le reste des communes de notre territoire, les études se poursuivent et vont encore durer plusieurs mois avant qu'ADN puisse démarrer les travaux. Elles concernent 3 poches de déploiement :

- Planzolles, Faugères, Payzac, Saint-Genest-de-Beauzon ;
- Sablières, Dompnac, Saint-Mélany, Beaumont ;
- Et Loubresse, Valgorge, Laboule, Rocles.

L'ouverture prévisionnelle pour ces communes est prévue d'ici fin 2025.

### Un chantier historique !

Comparable à l'arrivée de l'électricité, c'est le plus important chantier en cours sur nos deux départements.

Sur le territoire du Pays de Beaume-Drobie, c'est :

- 7 850 foyers ou locaux d'activité à raccorder
- 11 775 000 € d'investissement public total dont 2 355 000€ financés par la Communauté de communes du Pays de Beaume Drobie.

Pour toute questions, les habitants peuvent consulter la Foire aux Questions d'ADN : <https://www.ardechedomenerique.fr/faq> ou contacter la hotline d'ADTIM FTTH et au : 04 82 48 00 18 (du lundi au vendredi de 8h à 20h au prix d'un appel local).

### ■ POINT DÉPLOIEMENT FIBRE ADN EN TERRITOIRE BEAUME DROBIE



**Programmation du déploiement FTTH**  
CC Pays de Beaume Drobie

**Avancement des déploiements**

- Ouverture commerciale
- Activation des services
- Travaux en cours
- Etudes en cours

\*Prévoir 30 mois environ entre le lancement des études et l'ouverture commerciale.

## GÉOMÈTRE EXPERT

**AB** FONCIER  
TOPOGRAPHIE  
AMÉNAGEMENT  
Géométrie

**Hélène MICHEL**  
Géomètre expert  
06 87 15 63 69

[h.michel@abgeometrie.fr](mailto:h.michel@abgeometrie.fr)

**Cédric RANCHIN**  
Géomètre associé  
06 48 06 85 11

[c.ranchin@abgeometrie.fr](mailto:c.ranchin@abgeometrie.fr)

66 A Route de Pradons 07120 RUOMS  
Tél. 04 75 35 97 06

**Pour savoir si votre foyer est éligible, ou quand est-ce qu'il le sera, il faut :**



- 1- Se rendre sur la page du site d'ADN dédiée [ardechedromenumerique.fr/eligibilite/](http://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/)
- 2- Entrer l'adresse du foyer (en haut de la page, au-dessus de la carte) puis cliquer sur la loupe [rechercher] ; 🔍
- 3- Confirmer votre adresse ;
- 4- Le site vous précisera dans quelle phase est votre raccordement (Étude, ou Travaux, ou Activation des services, ou Raccordement) ;
- 5- Si cela vous précise que votre raccordement est possible, alors vous pouvez contacter votre opérateur (Orange, SFR, Bouygues, Free...) et souscrire un abonnement Fibre ;

Votre opérateur procédera au raccordement de votre logement avec l'installation d'une prise terminale optique (PTO). Un technicien prendra contact avec vous pour fixer la date de l'intervention.

**Vous ne payerez aucun frais d'installation, ou supplément de raccordement, car c'est ADN qui le prendra en charge.**

(Plus d'infos : [ardechedromenumerique.fr/raccorder-mon-logement/](http://ardechedromenumerique.fr/raccorder-mon-logement/) )

- 6- Si vous n'êtes pas encore éligible, alors le site vous propose de vous prévenir automatiquement sur l'état d'avancement du déploiement pour votre adresse, en vous inscrivant (au bas de la page), et ainsi recevoir directement par email les informations.

### **Pour avoir plus d'informations sur le déploiement dans sa commune :**

Chaque commune a désigné un élu du conseil municipal, chargé des questions relatives au déploiement de la fibre dans sa commune, et ainsi renseigner ses administrés.

## ■ RACCORDEZ-VOUS À LA FIBRE

La fibre est maintenant disponible sur votre commune, il ne vous reste donc plus qu'à vous raccorder. A l'ouverture commerciale, tous les foyers ne sont pas éligibles à la fibre, vous devez donc dans un premier temps, vérifier votre éligibilité.

Testez votre adresse sur l'outil « À quand la fibre chez moi ? » sur le site d'Ardèche Drôme Numérique : [www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr).

**Si le raccordement est possible, alors à vous de jouer !**

Comparez les offres des opérateurs disponibles et abonnez-vous. 10 opérateurs sont présents sur le réseau public ADN : Bouygues Telecom, Coriolis Telecom, Free, K-net, Nordnet, Orange, Ozone, Rézine, SFR et Vidéofutur.

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point

de Branchement Optique (PBO), situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement avec l'installation d'une prise terminale optique (PTO). Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement. La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre existant.

**Il est possible que le déploiement soit toujours en cours pour votre logement.** ADN a confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, la construction du réseau pour les immeubles de 4 logements et +, les lotissements privés et certains logements pour lesquels le déploiement doit passer en façade. Ces travaux nécessitent la signature d'une convention avec les syndicats de copropriétés ou le(s) propriétaire(s)

concerné(s). Une fois la convention signée, ADTIM FTTH réalise les travaux, et ce jusqu'à 1 an après l'ouverture commerciale.

Le raccordement de votre logement peut également être en attente du fait d'un blocage technique ou administratif (blocages conventions, d'attente d'autorisation de réseaux tiers, ou d'attente de coordination...). ADN doit donc débloquer la situation avant de pouvoir réaliser les travaux et rendre votre adresse éligible à la fibre.

## ■ LES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT

Le déploiement du réseau public de fibre optique se déroulent en 4 phases successives :

### **Les études : 12 à 18 mois environ**

Cette étape fait référence au travail préparatoire aux travaux et implique l'analyse de plusieurs thématiques. C'est l'étape la plus longue du déploiement.

- Les adresses : elles sont vérifiées sur le terrain rue par rue.
- Les infrastructures existantes : principaux supports pour le déploiement de la fibre, les conduites (fourreaux) souterraines, les poteaux électriques et téléphoniques, les chambres télécoms sont relevés et leur état est évalué.
- La modélisation du réseau, réalisée à partir des informations préalablement recueillies.
- La signature des conventions avec les propriétaires quand le réseau doit passer sur des parcelles privées et pour pouvoir réaliser les travaux dans les immeubles ou lotissements.

### **Les travaux : 6 à 9 mois environ**

Ils comprennent plusieurs opérations :

- Le génie-civil : lorsqu'il est nécessaire de creuser de nouvelles tranchées pour poser des fourreaux ou lorsqu'il faut consolider ou remplacer des infrastructures existantes.
- Le déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux supports électriques ou téléphoniques et en souterrain dans les fourreaux.
- La réalisation des branchements optiques.
- Le contrôle qualité par des tests réseaux et mesures optiques.

Enfin, votre adresse peut ne pas être reconnue dans la base d'éligibilité fibre. Dans ce cas, vous pouvez compléter le formulaire disponible à la fin du test d'éligibilité pour faire référencer votre adresse.

**Vous pouvez aussi contacter la hotline au 04 82 48 00 18 pour réaliser cette démarche avec un téléconseiller.**

### **L'activation des services : 5 mois minimum**

A la fin du chantier, ADN réceptionne l'infrastructure construite. Cela comprend une analyse des documents transmis par l'entreprise travaux (autorisations, conventions, plans et descriptifs des infrastructures construites, dossier de contrôle des mesures optiques...), une opération préalable à la réception sur le terrain et l'audit final de l'ensemble de ces éléments. Durée : 2 mois minimum.

Après validation de la réception par ADN, le réseau est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, qui le commercialise auprès des opérateurs de services Fournisseurs d'Accès Internet. Un délai d'activation des services de 3 mois s'enclenche alors. Cette période réglementaire, fixée par l'État, permet d'informer les Fournisseurs d'Accès Internet de l'ouverture des nouvelles zones, dans une logique de mise en concurrence. Chacun installe alors librement ses équipements dans les locaux techniques et les connecte au réseau selon sa propre stratégie commerciale. Ils peuvent ensuite proposer leurs offres aux particuliers. Durée réglementaire : 3 mois.

### **Le raccordement final**

Les particuliers éligibles souscrivent une offre auprès d'un opérateur disponible sur le réseau. Une prise terminale optique est ensuite installée à leur domicile pour apporter la fibre.



## LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE

En 2023, le Parc des Monts d'Ardèche a accompagné de nombreux projets au sein de la communauté de communes.

### LE COL DE MEYRAND, UNE FENÊTRE SUR LE PAYSAGE

À quelques kilomètres de Loubaresse, entre montagne ardéchoise et Cévennes, le col de Meyrand domine la vallée de la Beaume. Ce site, offre un point de vue sur tout le sud du territoire du Parc. Le regard du visiteur qui fait étape près de la table d'orientation porte encore plus loin, jusqu'à la barre des Écrins et les monts Ventoux et Lozère.

Le Parc, les communes alentours (Loubaresse, Borne et Valgorge) ainsi que la Communauté de Communes Beaume-Drobie ont lancé un ambitieux programme de réhabilitation et de valorisation de ce site.

Au programme : un belvédère en bois de châtaignier qui remplacera l'actuelle table d'orientation pour le printemps 2024. La découverte du paysage sera favorisée par une avancée en surplomb de la vallée et un nouveau mobilier d'orientation.

Table d'Orientation



### RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ

Les communes de Dompnac, Laboule et Beaumont sont situées dans la zone cœur du projet de Réserve Internationale de Ciel Étoilé. Sur ce secteur, il est possible d'apercevoir la voie lactée à l'œil nu alors que 80% de la population mondiale ne voit plus les étoiles. Pour faire reconnaître ce patrimoine céleste et pour le préserver, le Parc sera bientôt candidat au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé attribué par l'IDA (International Dark -Sky Association)

L'obtention de ce label, permettrait de valoriser la qualité exceptionnelle du ciel et de préserver la biodiversité nocturne. Le Syndicat départemental de l'énergie (SDE07) qui gère notamment l'éclairage public pour une large majorité des communes ardéchoises est un partenaire essentiel de ce projet. Le Parc et le SDE ont signé une convention visant à engager le territoire dans une démarche de progrès en limitant l'éclairage artificiel et en réduisant ses impacts sur la biodiversité nocturne. Pour cela, ils accompagneront les collectivités dans la gestion et la modernisation de leur parc de luminaires.

Ce partenariat est un premier pas technique et politique vers la future candidature Réserve Internationale de Ciel Étoilé. Aujourd'hui, sur les 22 réserves labellisées dans le monde, cinq sont des territoires français, dont le dernier en date, le Parc naturel régional du Vercors.

*Pour en savoir +* sur la Trame noire dans les Parcs du Massif Central : [www.youtube.com/watch?v=f3kQqNODWWA](https://www.youtube.com/watch?v=f3kQqNODWWA)



### CASTAGNADES DE JOYEUSE ET CASTANÉA

Depuis plus de 20 ans, le Parc accompagne les 11 fêtes de la châtaigne en Ardèche. Joyeuse est une des villes historiques de cet événement incontournable de l'été. Affiche, promotion, animation et fil rouge sont proposés par le Parc. Cette année, un spectacle sonore était installé au cœur de la manifestation. Castanéa Vibrations invitait les visiteurs à se reposer sur des chaises longues et d'écouter les ambiances sonores de la châtaigneraie. Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition des Castagnades !



#### Plan de reconquête de la châtaigneraie

L'accompagnement des propriétaires et des castanéiculteurs se poursuit jusqu'à 2027 pour remettre en état et renouveler les châtaigneraies du territoire. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un diagnostic de leurs parcelles, et d'aides

financières pour ré-ouvrir des vergers abandonnés, élaguer, greffer, planter, créer des pistes.

- Camille Demené, chargée de mission au Parc : 04 75 36 38 63
- Chambre d'Agriculture 04 75 20 28 00



## TEPOS Territoire à Energie POSitive

### ■ BILAN 2023 DU PROGRAMME DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE TEPOS

Le programme Tepos Sud Ardèche réunit les trois Communautés de Communes du Pays des Vans en Cévennes, Beaume-Drobie et Gorge de l'Ardèche. Il se compose de 4 axes de travail : rénovation énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, mobilité, et participation citoyenne. Début 2023, face à l'ampleur des sujets à traiter et les moyens actuels à disposition, le comité de pilotage a décidé de recentrer le travail sur deux problématiques : la rénovation énergétique des bâtiments, ainsi que le financement de la transition.

#### Objectif de rénover un bâtiment public par commune d'ici 2030 : un des engagements du Tepos qui constitue le volet opérationnel.

Pour atteindre cet objectif, l'équipe Tepos a élaboré un programme de formations-actions auprès d'un réseau « d'élus référents transition par commune » créé pour identifier des interlocuteurs dans chacune des 54 communes que comprend le Tepos. Sur les 94 élus communaux inscrits, 75 ont participé à plus des deux tiers des réunions et ateliers de travaux proposés. En effet, le programme de formations-actions s'est composé de 4 modules : facture d'énergie de la commune, formation à la rénovation BBC, financer

les rénovations publiques, projets photovoltaïques communaux. Ainsi, les élus transitions énergétique ont réalisé un inventaire des consommations et caractéristiques de leurs bâtiments et in fine, ils ont identifié un portefeuille de 41 bâtiments publics qui pourraient faire l'objet d'un projet de rénovation énergétique basse consommation.

**Comment financer la transition énergétique ? Il s'agit d'une question centrale pour déployer massivement les projets et l'ingénierie nécessaire sur les territoires, ce sujet constitue le volet prospectif du Tepos.** Ainsi depuis l'automne 2023, un projet est en cours et vise à élaborer des solutions de financement pour la rénovation énergétique des logements des habitants. Des solutions très ambitieuses similaires ont déjà été déployées à l'échelle de collectivités de grandes envergures, et l'expérimentation sur un territoire rural comme le groupement des trois Communautés de Communes du Tepos serait une innovation notable. Le projet est en cours de lancement et devrait se déployer courant 2024 pour déterminer la faisabilité d'une mise en œuvre à l'horizon 2025, auprès des habitants du territoire pour financer la rénovation énergétique de leurs logements.

### ■ INITIATIVE INTERNATIONALE « 4 POUR 1000 »

L'initiative 4 pour 1000 a été élaborée par les chercheurs de l'INRA à la fin du 20<sup>e</sup> siècle pour restaurer la fertilité des sols et piéger les gaz effet de serre. Le sol s'enrichit alors de carbone et devient plus fertile, plus résilient. Si on augmente de 4 pour 1000 c'est-à-dire de 0,4% la quantité de carbone contenu dans les sols on stoppe l'augmentation annuelle de CO2 dans l'atmosphère. La Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie et la Chambre d'Agriculture

d'Ardèche ont mobilisé 7 agriculteurs du Pays Beaume-Drobie pour s'engager à leur côté dans cette démarche. L'expérimentation consiste à composter des déchets verts pour amender les sols et améliorer ainsi le stockage du carbone. Des analyses sont réalisées régulièrement pour mesurer l'évolution du stock de carbone dans les sols.



89 Avenue Bellande - 07200 Aubenas  
04 75 93 14 09  
www.ms3i.com

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Vente de matériel informatique
- Devis de réparation
- Récupération de documents
- Contrats de maintenance
- Vente de matériel reconditionné

POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS



**GARDE MEUBLES  
LOCATION DE BOX**

06 50 55 42 21 [stockageduvarlet@yahoo.com](mailto:stockageduvarlet@yahoo.com)  
[www.stockageduvarlet.com](http://www.stockageduvarlet.com)

156 Chemin du Serre de Varlet - 07230 LABLACHERE

**MENUISERIE**



ALU PVC BOIS  
VÉRANDA  
VOLETS ROULANTS & BATTANTS  
PORTAIL - CLÔTURE  
PERGOLA & TERRASSE  
BARDAGE  
ESCALIER - PARQUET  
AGENCEMENT SUR MESURE  
PORTE INTÉRIEURE

[www.3f-rosieres.fr](http://www.3f-rosieres.fr) - [contact@menuiserie-3f.fr](mailto:contact@menuiserie-3f.fr)  
04 75 39 59 74 - 456 route de Chapias • Le Barrot • 07260 Rosières



**Alexandre DE SOUSA**

Maçonnerie • Travail de la pierre  
Aménagement extérieur • Espaces verts

Tél. 06 83 37 57 22



# Collecte & Gestion

de vos déchets

-  Collecte et valorisation des déchets industriels
-  Collecte et traitement des déchets dangereux et non-dangereux
-  Locations de bennes et de broyeurs
-  Vente de granulats

## OZIL ENVIRONNEMENT

**1290 rue des Mouliniers**

**07170 Lavilledieu**

**04 75 37 45 27**

**[contact@ozil-environnement.fr](mailto:contact@ozil-environnement.fr)**